

Der Grosse Rat Le Grand Conseil
des Kantons Bern du canton de Berne

Dienstag (Nachmittag), 8. September 2020 / Mardi après-midi, 8 septembre 2020

Bildungs- und Kulturdirektion / Direction de l'instruction publique et de la culture

65 2020.RRGR.170 Motion 119-2020 Dunning (Biel/Bienne, SP)
Corona-Pandemie: sichere Lehrstellen statt Jugendarbeitslosigkeit

65 2020.RRGR.170 Motion 119-2020 Dunning (Biel/Bienne, PS)
COVID-19 : Des places d'apprentissage assurées plutôt que des jeunes au chômage

Präsident. Wir kommen zum Traktandum 65, einer Motion von Grossrätin Dunning: «Corona-Pandemie: sichere Lehrstellen statt Jugendarbeitslosigkeit». Die Regierung ist nicht bereit, die ersten fünf Ziffern entgegenzunehmen. Die Motionärin hat die Ziffern 1 bis 5 zurückgezogen und ist auch mit der Umwandlung von Ziffer 6 in ein Postulat einverstanden, wünscht aber das Wort und erhält es auch. (*Unruhe / Agitation dans la salle*) – Entschuldigung, ich muss fragen, ob es bestritten ist oder nicht, si c'est contesté ou non. Ist Ziffer 6 als Postulat bestritten? (*Keine Wortmeldungen. / La parole n'est pas demandée.*) – Sie haben das Wort zum Zurückziehen der Ziffern 1 bis 5. Sie können sich kurz äussern.

Samantha Dunning, Biel/Bienne (PS). Nous avons décidé de retirer les 5 premiers points de la motion. Il semblerait qu'actuellement les places d'apprentissage ne soient pas mises en danger et j'en suis soulagée et je remercie déjà les entreprises formatrices de poursuivre leur engagement et de permettre à nos jeunes de se former dans le modèle dual. Je remercie également la Direction INC pour les mesures prises, des mesures telles que la prolongation des délais pour la conclusion des contrats d'apprentissage et la mise en place de bourses d'apprentissage. Ceci dit, la crise de la COVID-19 n'est de loin pas terminée et nous ne ressentons actuellement que les premiers effets au niveau économique. Qu'en sera-t-il dans quelques mois ou quelques années ? C'est sur ce point que je m'inquiète en lisant la réponse du Conseil-exécutif qui nous explique que des incitations financières impliqueraient des coûts trop élevés et surtout que notre canton n'en aurait pas les moyens. Il aurait peut-être été nécessaire de créer, il y a quelques années, un fonds cantonal pour la formation professionnelle, comme tous les cantons francophones et le canton de Zurich l'ont fait. Ainsi, nous ne nous poserions pas aujourd'hui ou demain la question de si nous pouvons ou non financer des mesures de soutien à la formation professionnelle, on se poserait plutôt la question de quel est le meilleur moyen pour sauver la formation professionnelle et le modèle dual en particulier. C'est pourquoi il est fortement nécessaire de revenir sur la question d'un fonds cantonal pour la formation professionnelle, ce que nous prévoyons de faire avec mes collègues socialistes par le biais d'une prochaine intervention.

Concernant le point 6 : la réponse écrite par le Conseil-exécutif me laisse très dubitative. On pourrait croire que le Conseil-exécutif propose de réfléchir à s'il souhaite déposer des projets dans le cadre de programme de promotion « Places d'apprentissage COVID-19 » de la Confédération où les projets peuvent être financés jusqu'à hauteur de 80 pour cent par la Confédération. Ceci ne m'a pas du tout plu. En effet, du moment, où on peut récolter des sous, je pars du principe qu'il faut essayer d'en bénéficier et donc déposer des projets. Heureusement, après une discussion avec un chef de section de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, j'ai compris que la volonté de la Direction était bien de déposer des projets, mais qu'actuellement, le besoin de projets spécifiques à la COVID-19 ne se fait pas ressentir, car la situation en terme de recherche d'apprentissage n'a jamais été aussi bonne. Nous en avons d'ailleurs entendu parler dans les médias. Cependant, la Direction reste consciente que la situation peut très vite changer en conséquence de la récession économique. C'est pourquoi le Conseil-exécutif proposait de transformer ce point en postulat en soulignant que la situation reste sous surveillance, notamment par le groupe de travail, et qu'il déposera, du coup, des projets dès qu'un besoin spécifique s'en fera sentir. Formellement, je ne suis pas pour un postulat, car je ne souhaite pas une étude, mais dans ce cas je suis prête à accepter le postulat. Donc, voilà, je vous remercie d'accepter ce point aussi en postulat.

Präsident. Es hat vorher etwas gebrummelt im Saal. Es ist natürlich so, dass man, wenn man Ziffern zurückzieht, als Vorstossende immer eine Äusserung machen kann. Keine Fraktionen haben sich eingetragen, keine Einzelsprechende. Wünscht die Regierungsrätin das Wort? Sie wünscht es.

Christine Häsler, Bildungs- und Kulturdirektorin. Es ist mir wichtig an dieser Stelle vielleicht schnell zu sagen, wie engagiert die BKD und insbesondere das Mittelschul- und Berufsbildungsamt (MBA) sich in den letzten Monaten eingesetzt haben, damit trotz dieser schwierigen Situation möglichst viele junge Menschen den Einstieg in eine Lehre schaffen können. Und da ist uns ganz vieles gelungen. Das ist aber vor allem gelungen, weil die Wirtschaft diese Lehrstellen zur Verfügung stellt. Und da ist es mir ganz wichtig, hier zu sagen: Das ist nicht selbstverständlich, dass die KMU im Kanton Bern auch in dieser schwierigen Situation unbeirrt weiter machen mit der Lehrlingsausbildung. Für das möchte ich wirklich ganz herzlich danken. Wir machen seitens Direktion was wir können um sie dabei zu unterstützen. Wir freuen uns, dass dieses Jahr trotz dieser schwierigen Rahmenbedingungen die Aussichten sehr gut sind. Die allermeisten jungen Leute haben eine Lehrstelle gefunden und sogar die Brückenangebote müssen weniger stark genutzt werden, als wir ursprünglich davon ausgehen mussten. Wir freuen uns, wenn Sie diesen Punkt 6 als Postulat überweisen. So können wir weiterarbeiten an diesen Anliegen, die wir wirklich voranbringen wollen: nämlich möglichst viele junge Leute in der Lehre zu haben und möglichst viele KMU-Betriebe in einer guten Partnerschaft in der Berufsbildung mit uns.

Präsident. Wir kommen zur Beschlussfassung. Traktandum 65, eine Motion von Grossrätin Dunning, «Corona-Pandemie: sichere Lehrstellen statt Jugendarbeitslosigkeit». Die Ziffern 1 bis 5 sind zurückgezogen. Wir befinden über die Ziffer 6 in der Form des Postulats: Wer diese Ziffer 6 annehmen will, stimmt Ja, wer das nicht will, stimmt Nein.

Abstimmung (2020.RRGR.170; Ziff. 6; als Postulat)

Vote (2020.RRGR.170 ; ch. 6 ; sous forme de postulat)

Der Grosse Rat beschliesst: / Décision du Grand Conseil :

Annahme / Adoption

Ja / Oui 131

Nein / Non 5

Enthalten / Abstentions 0

Präsident. Sie haben die Ziffer 6 als Postulat angenommen, mit 131 Ja- gegen 5 Nein-Stimmen.